



La CGT propose une autre réforme universitaire

lundi 6 novembre 2017, par [matthias](#)

Le gouvernement a communiqué un « plan étudiant » dont l'objectif serait d'améliorer l'accueil et les conditions d'études des jeunes pour les formations post baccalauréat.

Le constat de départ est celui du manque de places pour accueillir chacun dans la formation de son choix à la rentrée 2017, le recours au tirage au sort pour attribuer les places dans certaines formations et un taux d'échec de plus de 50% en Licence.

Partir de ce constat, à l'été 2017, c'est oublié que la montée des demandes pour ces formations (BTS, IUT, classes préparatoires, Licences) est continue depuis plus de 10 ans et a deux causes : la montée démographique et la volonté de conduire 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. L'ambition d'élévation du niveau de qualification devrait obligatoirement entraîner une augmentation de l'investissement donc du budget dévolu à l'enseignement supérieur. Or, en 10 ans, le nombre d'étudiants et d'étudiantes a augmenté de 20% et le budget d'à peine 10%, budget qui n'a pas été utilisé pour réaménager les locaux, créer des postes d'enseignants, deux conditions pourtant indispensables aux évolutions pédagogiques et à la réussite étudiante !

Forte de ce constat Mme Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a procédé en accéléré. Aucune des instances de consultation existantes n'a été sollicitée. La ministre annonce sa réforme sans aucune négociation sur le texte.

L'ambition de la ministre est de « gérer les flux de bacheliers » et c'est bien de cela qu'il s'agit. Au lieu d'ouvrir des places en BTS, en IUT, dans les filières les plus demandées de Licence, de rénover les locaux, de créer des postes en lycée et en université, la réforme limitera le choix des élèves en général, ceux des lycéens de lycée professionnel ou technologique en particulier. En effet, l'instauration de « prérequis » ou « d'attendus » déterminants pour l'affectation renforcera les inégalités entre les différents bacs. Les jeunes titulaires du Bac S et des lycées des villes les plus riches auront à coup sûr tous les « attendus » pour l'ensemble des formations proposées. Pour les bacheliers professionnels ou technologiques, orientés à 15 ou 16 ans vers ces voies, le choix se restreindra forcément.

Cette barrière ajoutée à l'obtention du baccalauréat sera renforcée par un avis et les notes du conseil de classe du 2ème trimestre de Terminale. Enfin, dans un souci de simplification, le nombre de vœux possible sera limité (passage de 24 à 10 vœux et sans hiérarchisation).

La contrepartie proposée serait la mise en place de meilleures conditions de travail sur l'orientation et de cours de mise à niveau obligatoires, pour certains, en 1ère année de formation. Difficile à croire sans action sur les effectifs par classe/cours, sur les postes et les moyens !

La CGT est attachée à l'élévation du niveau de qualification de tous les jeunes qui doit leur garantir

l'accès à un emploi stable et bien rémunéré. L'enseignement public, scolaire et supérieur, doit permettre l'égal accès de toutes et tous au meilleur niveau de formation. Sans moyens pour donner de bonnes conditions de travail au personnel des établissements et de bonnes conditions d'études aux jeunes, notre système éducatif reproduit les inégalités sociales. Il n'est plus en capacité de remplir ses missions et de porter l'espoir de promotion sociale faite aux jeunes et à leurs familles.

Montreuil, le 2 novembre 2017